



Paroisse

St Cyprien de Buisante

4, rue du Père Ogier – 69480 Anse

04 74 67 02 32 – saintcyprien69@gmail.com

www.paroissesaintcyprien69.fr

Ambérieux d'Azergues, Anse, Charnay,
Lachassagne, Lucenay, Marcy-sur-Anse, Morancé,
Pommiers, Porte des Pierres Dorées

Secrétariat ouvert : Lundi : 14 h/17 h - Mardi et jeudi : 9 h/12 h–14 h/17 h - Vendredi : 9 h/11 h

Maison paroissiale St François : 7, avenue de la 1^{ère} Armée - 69480 Anse

La paroisse St Cyprien

communiqué... Vendredi 7 juin 2019

Messes

Vendredi 7 juin 16h30 à **Anse** - Maison de retraite Lamy (*Père Marc*)

Samedi 8 juin 19 h à **Charnay** (*Père Marc*)

Dimanche 9 juin 10 h à **Anse** (*Père Marc*) - Pentecôte

Messe de 1^{ère} communion d'Agathe, Candice, Céleste, Coline, Davids, Edouard, Hippolyte, Jules, Justine, Léa, Léane, Maxence, Nelson, Stella, Théa, Tom et Victor

Dans la maison du père

❖ Vendredi 7 juin à 14h15 à Anse : **Jean-Paul Planus**, 58 ans

❖ Mardi 11 juin à 14h30 à Morancé : **Michel Alloin**, 82 ans

Mariages – samedi 7 juin à 15 h

❖ Lucenay (*Père Marc*) de

Zaccharie Normand et **Angélique Battaglia**

❖ Anse (*Diacre Jérôme*) de

Benjamin Burdiat et **Julie Arnoux**

Equipes liturgiques

Prochaine réunion : **Mercredi 12 juin à 20 h** à la maison St François en présence de tous les villages pour élaborer le planning de **juillet** à **septembre**.

Penser à prévenir les personnes de vos villages qui n'ont pas internet.



Paroisse St Cyprien de Buisante

4, rue du Père Ogier – 69480 Anse

04 74 67 02 32 – saintcyprien69@gmail.com

www.paroissesaintcyprien69.fr

Ambérieux d'Azergues, Anse, Charnay, Lachassagne,
Lucenay, Marcy-sur-Anse, Morancé, Pommiers,
Porte des Pierres Dorées

Dimanche 23 juin 2019, 10 heures
La Paroisse convie tous les paroissiens
à une messe d'action de Grâce

à l'attention de tous les enfants du catéchisme

suivi d'un repas festif (tiré du sac) à la Maison St François



Profession de foi du 19 mai 2019

Souvenirs de 1^{ère} communion à Pommiers – Ascension



Information en provenance du diocèse

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) : appel à témoignages à relayer dans toutes les paroisses, communautés, mouvements, établissements scolaires sur les bulletins, sites internet, réseaux sociaux, par affichage, par courrier. La révélation des abus sexuels dans l'Église catholique de France a, à juste titre, profondément choqué l'opinion publique. Pour que toute la lumière soit faite sur ce fléau, l'Église, par la voix de la Conférence des évêques de France (CEF) et de la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF), a demandé à Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du Conseil d'État, de constituer et de présider sur ce sujet une commission indépendante qui a été mise en place en février 2019. Cette commission lance aujourd'hui un appel à témoignages pour que toutes les personnes concernées lui permettent d'accomplir un travail de vérité.

L'abus sexuel : définition large - La commission retient une définition large de l'abus sexuel, entendu comme toute agression, exploitation ou atteinte sexuelle, sous quelque forme que ce soit.

Les victimes : mineurs et majeurs protégés ou en situation de vulnérabilité - Pour définir les victimes, si l'âge de la majorité est clairement fixé par la loi, la notion de « personne vulnérable » doit être précisée : la CIASE range dans cette catégorie les majeurs protégés au sens du droit civil (personnes sous tutelle, curatelle...), mais aussi les majeurs en situation de vulnérabilité, c'est-à-dire les personnes qui, dans le cadre d'une relation de hiérarchie, d'autorité, d'accompagnement spirituel ou d'emprise, se sont trouvées engagées dans une relation à caractère sexuel non librement consentie (par exemple une religieuse vis-à-vis d'un confesseur).

Les auteurs : clercs, religieux, laïcs consacrés - Les auteurs concernés des abus sont non seulement les prêtres et évêques, mais aussi les religieux et religieuses, les personnes en formation (séminaristes et novices, notamment), les diacres et les laïcs consacrés ou « menant la vie commune » (parfois désignés sous le nom de « communautés nouvelles »). Ce champ inclut donc, au-delà des abus commis dans les paroisses et les congrégations ou communautés religieuses, ceux qui ont eu pour cadre des aumôneries, écoles, internats et mouvements de jeunesse catholiques.

Les dates : depuis 1950 - L'objectif de la CIASE est de prendre la mesure quantitative et qualitative, aussi complète que possible, de ces actes depuis 70 ans et de faire la lumière sur leurs causes et leur traitement, sans laisser subsister de zone d'ombre.

Comment témoigner ? - Nous invitons les victimes ou témoins d'abus sexuels commis par des prêtres ou des religieux à prendre contact avec l'équipe que la CIASE a mise en place, en partenariat avec la fédération France Victimes en s'appuyant sur des professionnels reconnus et en recrutant des personnels spécialement formés, disponibles 7 jours sur 7, de 9h à 21h. Vous pouvez aussi nous écrire par mail ou par courrier : 01 80 52 33 55 - victimes@ciase.fr - Service CIASE – BP 30 132 – 75525 Paris cedex 11 - <https://www.ciase.fr>

Votre anonymat sera préservé et les données recueillies seront traitées avec toutes les garanties requises. La CIASE remercie par avance toutes celles et ceux qui répondront à cet appel. Ce qui fait que les victimes le demeurent et que les abus perdurent, c'est le silence. Ensemble nous devons trouver la force de le briser.